

c'est, pour que le collège qui a les éléments puisse en profiter.

M. Mauret nous dit aussi, qu'actuellement il a, dans sa classe en plus des candidats au certificat d'études primaires, qu'il se partage avec M. Fadenilth, l'autre élève à qui il fait une cours supérieur.

Il conclut donnant moi ses élèves et se ferai le nécessaire.

Les questions d'ordre du jour étant épuisées la parole est au trésorier.

Monsieur Purnin après rendre compte des recettes et des dépenses nous dit qu'il reste en caisse 4888<sup>fr</sup> 40.

La gestion de la trésorerie est adoptée.  
La séance est terminée à 10<sup>h</sup> 15

Le secrétaire

M. Hugues

= N-B =

Après la séance, M. Mauret a bien voulu montrer aux membres du bureau, toutes les améliorations faites à son école. En effet c'est avec un très grand plaisir que nous avons vu toutes les salles nouvellement blanchies, les peintures rafraîchies, égayées par les gravures instructives, toute une série de nouvelles cartes géographiques, des instruments de physique, chaque classe à son thermomètre, etc etc. Le Cénacle nous a montrés les images parfaites. Il nous dit aussi, que les Catinettes seules fonctionnent à la satisfaction de tous. Nous sommes tous enchantés de notre visite et félicitons le conseil municipal et tous les dévoués collaborateurs des œuvres laïques dont ils ont mis si heureusement d'initiative. Joyeux fiers des résultats obtenus.

39

Détail des Recettes et des dépenses, du 1<sup>er</sup> janvier 1929 à ce jour

| <u>Recettes</u>                    | <u>Recettes</u> | <u>Dépenses</u> |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|
| 1 <sup>er</sup> janvier 1929       | 2904.90         |                 |
| Mandat Répt. p <sup>r</sup> Cinéma | 1100. "         |                 |
| Cotisations                        | 2619. "         |                 |
| Commune                            | 2450. "         |                 |
| Bombola                            | 6024. "         |                 |
| Concert                            | 1392. "         |                 |
| Quêtes et programmes               | 924. 30         |                 |
| Gabriel Cousinon                   | 300. "          |                 |
| Instruction Publique               | 1000. "         |                 |
| Rembours pupilles                  | 2700. "         |                 |
| id. Jare Hardy.                    | 18.75           |                 |
| Total.                             | 21432.95        |                 |

| <u>Dépenses</u>                  |          |
|----------------------------------|----------|
| La diffusion Pelibrenne          | 343.75   |
| Reparation machine à écrire      | 95. "    |
| Bicyclette                       | 300. "   |
| Frais bombola et Concert         | 915. "   |
| Machine à écrire                 | 2276. "  |
| Installation Cinéma Ecole Laïque | 354.10   |
| Tris école Laïque                | 296.70   |
| Colonne scolaire                 | 10328.60 |
| Ecran scolaire                   | 672.60   |
| Note Roque                       | 226.25   |
| Notes et frais divers            | 726.55   |
| Total                            | 16544.55 |

|          |          |
|----------|----------|
| Recettes | 21432.95 |
| Dépenses | 16544.55 |

Reste en caisse 4888.10

# Réunion du Bureau du 18 Décembre 1929

Présents: M. Delair - Pumen - Judres - Frit  
Armagnac, Hanet, Queyroi - Hardy - Delafert-  
Faleplate.

Excusés: M. Heitier - Saral.

à 8<sup>h</sup> 45 le Président donne lecture d'une  
lettre de M. le Préfet de la Gironde, concernant  
le timbre anti-tuberculeux sollicitant une  
subvention pour cette œuvre.

Fait, demande, si la subvention  
du gouvernement est basée sur l'effort du  
Département.

Monsieur Judres répond  
par l'affirmative et donne toutes expli-  
cations sur les organisations sanitaires du  
Département concernant la lutte anti-  
tuberculeuse.

Monsieur Armagnac Julien  
dit: qu'il est regrettable que le gouvernement  
soit obligé de demander de l'argent aux  
sociétés et aux particuliers pour des œuvres  
aussi intéressantes, alors qu'il se gaspille  
tant d'argent mal à propos. Il vote  
contre la proposition.

Monsieur Hardy dit que  
l'œuvre anti-tuberculeuse est d'utilité  
publique, qu'il estime qu'il y a lieu d'en con-  
céder le mouvement.

Le Président propose que  
la somme de Cent francs soit allouée  
à la demande de M. le Préfet, pour l'œuvre  
anti-tuberculeuse.

Après diverses observations faites par M. de Belair et de la fete la somme de cent francs proposée par le Président pour la participation à l'œuvre anti-tuberculeuse est adoptée à l'unanimité moins deux voix.

Le Président nous dit qu'à l'occasion de la fête du Noël laïque, l'amicale des Femmes Laïques, distribuera des linaires et autres objets de première nécessité.

La séance est levée à 10<sup>h</sup> 25

- Le Secrétaire.

M. Bandy

# Réunion générale du 17 Février 1929

En présence de plus de cinquante camarades le Président ouvre la séance à 10<sup>h</sup> 10. Il présente aux membres présents, Monsieur Janet le nouveau directeur de l'école Laïque et ce en termes flatteurs. Puis il donne la parole au camarade Harroly secrétaire général de l'association.

Ce dernier donne lecture du procès verbal de la réunion générale de 1928. Il dit quel est le résultat acquis et le travail fait par les membres du bureau. après quoi, le procès verbal est adopté à l'unanimité. Il continue par la lecture du rapport moral.

Le Président donne la parole au trésorier qui donne lecture des Recettes et des dépenses:

| Recettes                                  |       | Dépenses:                              |         |
|-------------------------------------------|-------|----------------------------------------|---------|
| au départ de la 1 <sup>re</sup> asso:     | 20 92 | 75 colonie scolaire                    | 5357 05 |
| Cotisations                               | 20 65 | 80 Pris offerts aux écoles             | 140     |
| Quêtes du Revail                          | 85    | " achats tujant caoutchouc (scolaire)  | 150     |
| Don                                       | 50    | " achat cinéma                         | 5260    |
| Concert                                   | 555   | " Installation Cinéma électrique       | 298 60  |
| Bombola                                   | 3552  | 50 Panneau "La classe vivante et gaie" | 343 75  |
| Subvention de la Ville                    | 1000  | " Pharmacie pour école                 | 40 50   |
| " du Ministère                            | 1000  | " arbre de Noël Ecole maternelle       | 50      |
| Recompte sur Cinéma                       | 198   | " Divers.                              | 205 40  |
| Coopérative Boulangerie                   | 400   | "                                      |         |
| Don départ pour Cinéma                    | 1100  | "                                      |         |
| Remb <sup>t</sup> Benedetti pour pupilles | 1500  | "                                      |         |
| " deval                                   | 100   | "                                      |         |

Total 13502 05

Total 9845 60

13502.05

9845.60

3656 45

Il reste

Le Président excuse Monsieur Ampoulange  
Conseiller Général qui n'a pu venir à la séance, mais dit-il  
si M. Ampoulange est absent, il est présent par le cœur, puis  
que grâce à lui, le Conseil général, nous alloue mille francs.

Il est entendu qu'une lettre de remerciements  
sera envoyée au Conseil général.

Le Président donne, des explications sur  
le fonctionnement des colonies scolaires et des renseigne-  
ments sur les accidents et les assurances qui peuvent mettre  
les parents à l'abri de toutes préoccupations à ce sujet.

Il indique ensuite comment sont désignés  
les enfants pour aller à la Colonie de vacances.

Il parle ensuite d'un concert, tirage de la  
loterie et il en profite pour solliciter des camarades  
professionnels une lot. Il fait un appel chaleureux à tous  
les membres de la société, pour assister nombreux à  
cette fête pour qu'elle est le plus d'éclat possible.

En plus de la sélection faite par le docteur  
des écoles, il estime, que dans le but d'encourager les  
enfants au travail, il serait bon d'envoyer à la colonie  
un garçon et une fille, qui auraient les qualités requises  
de Régier et de Mauret les désigneraient.

A propos du legs Bégot, le camarade  
Rougier, après explications, de Belmas, propose la  
nomination de trois membres de l'association, qui  
seront adjoints à la délégation au Conseil Municipal, pour  
évaluer la propriété du Loc.

Hardy donne lecture d'une lettre  
qu'il a écrit au Conseil Municipal, pour demander une  
allocation afin de faire fonctionner de suite la cantine  
scolaire. Il attend dit-il la réponse.

M. Belmas répond, qu'il ne peut envoyer  
la réponse avant que le Conseil Municipal et la Commis-

30  
spéciale soient réunis.

M. Charles, Pradayrol, Souire et J. Queyrie  
sont nommés experts adjoints à la Commission spéciale du  
Conseil Municipal.

Sur la proposition de M. Pradayrol, des  
félicitations unanimes, sont votées aux membres du Bureau.

Le Camarade Destal, demande si on  
fait de l'éducation physique dans l'école Laïque et en indique  
le bien au point de vue physique.

M. Hanet dit qu'un sergent instructeur, vient  
une heure par semaine. Il estime avec raison que ce  
n'est pas suffisant, c'est pourquoi à partir du 1<sup>er</sup>  
octobre prochain, c'est à dire à la rentrée des classes, il  
fera personnellement et avec M. Cheylat instituteur, une  
heure d'éducation physique tous les jours, à tous les élèves  
des 4 premières classes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée  
à 11<sup>h</sup> 35

Le Secrétaire  
M. Hardy

# Réunion du Bureau. 10 Mars 1929

La séance est ouverte à 10<sup>h</sup> du matin.

Étaient présents: M. Delmas, Luchet, Pradayrol, Buzg, Queyrol Jules, Meyer, Héritier, Amagnot Delair, Frit, Roque, Schafert, Manet, Laval Hardy.

Le Président annonce que les cartes se sont très bien vendues, il est rentré jusqu'à ce jour 2600 fr.

Quant aux subventions, elles sont en très bonnes postures.

Le Maire met à la disposition de la société, la salle de spectacle pour la date du 28 Avril. Il est entendu qu'une fête aura lieu à cette date, à l'issue de laquelle aura lieu aussi une tombola.

La fête se fera avec l'aide d'artistes sarladais. Il est décidé que le gros lot sera une bicyclette.

La société de musique prêtera son concours à la fête.

Pour recueillir les lots, les membres du bureau seront affectés à ce sujet.

Il est entendu que les Amicales des écoles Laïques envoient à la colonie des Pauvres pour y prendre l'air, les enfants les plus faibles.

Comme le dit Monsieur le Sous-

Préfet, le patronage libre faisant ouvertement campagne contre la société, il est entendu que nous devons le combattre à visage ouvert.

Pour que les parents des élèves des écoles Laïques soient renseignés sur les colonies



scolaires, il entend qu'une brochure explicative sera imprimée et distribuée à chacun des élèves des écoles laïques.

En principe, il y aura un banquet, après la fête scolaire et les élections municipales.

Le bureau décide d'envoyer gratuitement à la colonie de vacances, un élève (le meilleur) de chacune des écoles laïques.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11<sup>h</sup> 45.

Le secrétaire.

M. Hardy

# Réunion du Bureau du 7 juin 1929

Présents M. Queyroi Jules, Punnin, Laral, Cleprat  
 Roques, Manet, Amagnac Julien, Belmas, Moyer  
 Harde, Maleplati.

Excusé: M. Pradayrol

La séance est ouverte à 8h30

M. Queyroi donne des renseignements au sujet  
 d'une perspective de fédération des associations de  
 société des anciens élèves et amis de l'école laïque avec  
 colonies scolaires.

Il s'agit de venir un franc per  
 membre et par an, les sommes ainsi recueillies servi-  
 raient à faire des conférences dans l'intérêt de l'école  
 laïque.

Deux seules sociétés importantes par le nombre  
 existent dans la Gironde, Sarlat et Périgueux.

Après en prenant acte de cette intéressante  
 suggestion, le bureau croit que nous serions les seuls  
 à en faire les frais; la question reste à l'étude pour plus  
 amples renseignements.

Abordant la question des colonies  
 de vacances, le président nous annonce que 15 filles  
 et 15 garçons, profiteront de cette aubaine.

Le bureau décide, que le banquet  
 des anciens élèves et amis de l'école laïque aura  
 lieu le dimanche 8-7 à 19h.

Le bureau décide d'allouer la  
 somme de 100 fr pour l'achat de livres pour la  
 bibliothèque de l'école laïque et une somme de  
 50 fr pour les frais du Collège communal, une  
 somme de 50 fr est votée pour les écoles laïques de Sarlat et  
 celle de 40 fr pour l'école laïque de Lemme.

# Réunion du Bureau du 1<sup>er</sup> juillet 1929

Sont présents: M. Belmas, Chudry, Roques Armagnac, Laval, Heritier, Mauret, Queyroi, Pumin, Hardy, Fradayrol, Frit, Burg, Clarys.

La séance est ouverte à 8<sup>h</sup> 15 par le Président qui critique le service des Pupilles de la Nation.

M. Mauret dit avoir la liste officielle et complète des pupilles de la nation.

Pour ce qui concerne la colonie Colonne le Président dit que l'on pourra envoyer 27 enfants à la mer et 3 à la montagne, plus le fils postal voyageant, au total 31 enfants, plus ceux qui demanderont d'ici là à en faire partie.

Il donne lecture d'une lettre du Directeur des colonies scolaires de Bordeaux, qui dit que cette année les prix de séjour seront les mêmes que l'an dernier et que le nombre des places sont illimitées.

Cette année les enfants qui vont à la mer vont à Duba et à Pierrefitte <sup>est qui</sup> vont à la montagne.

Il est entendu que les enfants des écoles laïques des communes environnantes pourront en payant bénéficier des colonies scolaires et ainsi que les pupilles de la Nation.

Pour ce qui concerne le fraiement des frais à la colonie des Pupilles de la Nation M. Queyroi prend sur lui la responsabilité de l'ordonne des fonds.

A l'occasion du Banquet, le bureau décide qu'un garçon et une fille des

écoles laïques prendront part au banquet gratuitement.

Monsieur Rogue, prends l'engagement de s'occuper seul de l'organisation du banquet.

Le prix est fixé à 20 fr et la date définitive au dimanche 28-7 à 19 H.

Les souscriptions pour le banquet seront reçues soit chez M Hardy, Rogues ou Gueym.

La séance est levée à 10<sup>h</sup>45.

M Hardy

# Reunion du Bureau du 26 9<sup>he</sup> 1929

Sont présents M. Guilet, Pradayerol, Delafert, Queyroi Jules, Hardy, Héritier, Pumis, Frit, Delair, Roques, Maleplote, Manet, Larol.

Excusés: M. Armagnac Julien, Burg, P<sup>r</sup> Delmas.

La parole est au Président.

En 1928, l'association a envoyé 16 enfants à la colonie scolaire, cette année 1929, nous avons pu avoir le plaisir d'en envoyer 31.

Coût 10328'60

Malheureusement, quelques uns des enfants envoyés à la colonie, n'étaient pas très propres, d'autres avaient de fâcheuses habitudes. A l'avenir, une sélection très rigoureuse sera faite parmi les candidats, au sujet de l'hygiène.

Actuellement, grâce aux subventions et aux généreux désintéressements de nombreux camarades nous sommes en possession, d'une école maternelle et d'une école de Benning, d'une pharmacie complète.

A l'école des garçons, le cinéma fonctionne d'une façon parfaite, à l'abri de tous accidents.

A l'école des filles, une machine à écrire, complète heureusement le matériel d'instruction.

C'est pourquoi, je propose de voter des félicitations et des remerciements à M. Faucher, Delair, Cazal, Armagnac Julien, Héritier le sympathique hôtelier de la Rue Porte d'Or à Bordeaux, aux membres du Conseil Municipal, à M. Manet Directeur de l'école Laïque, pour leurs dévouements à la cause de la laïcité.

à l'unanimité le <sup>Bureau</sup> vote les félicitations

et les remerciements.

Le principe d'une fête enfantine pour l'école maternelle, orphelins, orpheline est envisagée pour fin Décembre prochain. L'association donne 200 fr pour sa participation à cette fête.

Le patronage des dames laïques, a, par l'intermédiaire de Mademoiselle Tégrier, la dévouée Directrice de l'école Laïque des filles, fait la distribution de culottes, talliers et sabots à des familles nécessiteuses (Florant, Pelbary)

M. Mauret, demande la création de tickets spéciaux, pour les enfants des écoles, voulant aller aux douches gratuites.

Cette suggestion est prise en considération et une demande, dans ce sens, sera faite au Conseil Municipal.

M. Schlofetz, demande, que vu les rigueurs de la saison, les douches gratuites pour les élèves des écoles laïques, ne commencent qu'avec la belle saison.

Cette proposition et la précédente sont adoptées à l'unanimité.

Entièrement à ce qui a été dit, les visites médicales, dans les écoles, se passent d'une façon parfaite dit M. Mauret, M. Frit peut être assuré que toutes les règles de l'hygiène sont observées dans les limites possibles.

Un projet d'achat de bascule automatique est adopté.

M. Frit demande à M. Mauret quelques renseignements sur les cours complémentaires.

M. Mauret nous dit, que si les cours complémentaires n'ont pas lieu à l'école Laïque